



La Maison Culturelle de Quaregnon recrute un(e) Directeur-(trice)

Statut, description et cadre de fonction

Description de fonction : directeur / directrice du centre culturel
Echelon barémique 5, CP 329.02

Temps plein – Contrat à durée déterminée d'un an, avant un CDI
Disponibilité en soirée et le week-end
Permis de conduire B obligatoire
Entrée en fonction le lundi 3 juin 2019

Missions (à titre indicatif)

- Coordination générale de la Maison Culturelle de Quaregnon
- Gestion du projet culturel en adéquation avec la demande de reconnaissance 2019/2023, déposée en juin 2017
- Gestion des ressources humaines et financières
- Recherche de fonds
- Interface avec le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale
- Relations publiques avec un ensemble d'interlocuteurs à et hors de Quaregnon

Profil

- Soit un Master et 2 ans d'expérience minimum dans le secteur, soit une expérience de minimum 5 ans. Cette expérience portera sur une fonction de direction ou de responsabilité dans une institution culturelle.
- Capacité de développer et de structurer une vision de politique culturelle à l'échelle du territoire de Quaregnon
- Connaissance des réalités d'un centre culturel (de la législation à la pratique quotidienne)
- Connaissance de la région de Mons-Borinage et des enjeux de société qui la traversent
- Capacité de mobiliser une équipe, des instances et des partenaires autour d'un projet culturel
- Maîtrise des aspects financiers, administratifs et de ressources humaines dans le secteur non-marchand
- Maîtrise de la gestion d'une asbl et connaissance de la législation relative aux asbl
- Capacité d'entretenir des relations fructueuses avec un ensemble large d'interlocuteurs (associations, artistes, mandataires publics, agents administratifs, etc.)
- Capacité d'expression écrite et orale (y compris en public)

Etapes et calendrier de sélection

- Clôture des dossiers de candidatures le jeudi 21 février 2019 à minuit
- Epreuves écrites et orales : en mars 2019, selon les disponibilités du jury. L'épreuve écrite est éliminatoire. Les 5 premiers candidats de l'épreuve écrite sont admis à l'épreuve orale.
- Présentation des 5 premiers candidats classés devant le Conseil d'Administration et prise de décision finale : fin mars.
- Entrée en fonction 3 juin 2019, avec la possibilité d'une période de transition de quinze jours avec l'ancien directeur en mai 2019.

Candidatures

Les candidats adresseront leur candidature par courrier ordinaire au président de l'ASBL Maison Culturelle, Monsieur Jean-Pierre ROLAND, 355 rue Jules Destrée 7390 Quaregnon.

Chaque candidature sera composée des 4 documents suivants

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae
- Certificat de bonne vie et mœurs
- Note de développement pour la Maison Culturelle de Quaregnon, à partir de la demande de reconnaissance 2019 /2023 consultable à cette adresse : <http://astrac.be/wp-content/uploads/2018/05/DEMANDE-RECONNAISSANCE-2019-2023-MCQ.pdf>

La note de développement ne pourra pas excéder 3 pages A4 dactylographiées. Elle devra répondre à la question suivante : « *Décrivez le projet d'animation et de gestion que vous développeriez pour la Maison Culturelle de Quaregnon, en fonction de son territoire et de sa reconnaissance pour 5 ans en vertu du Décret relatif aux Centres culturels de novembre 2013.* »

Remarque : les dossiers incomplets seront irrecevables.

Personne ressource :
Monsieur Morgan Di Salvia
Directeur de la Maison Culturelle de Quaregnon
065 78 19 50 ou morgan@maisonculturellequaregnon.be